

Comment sauvegarder la biodiversité dans ma commune

Marche à suivre

Commune
ou^verte



pro natura
Secrétariat romand



Marche à suivre

Phase 1

Recenser les éléments naturels sur le territoire communal

- A. Recenser les milieux naturels présents sur le territoire communal
- B. Dresser l'inventaire des valeurs naturelles et paysagères et tenir compte des zones de protection de la nature (hotspot)
- C. Recenser les réseaux écologiques et les autres données cantonales liées à la nature touchant le territoire communal
- D. Recueillir les autres données liées à la nature dans la commune
- E. Recenser tous les projets d'aménagement sur le domaine communal
- F. Recenser les espèces animales et végétales présentes sur le domaine communal
- G. Localiser les réservoirs de biodiversité sur le domaine communal

↳ **Résultat:** État des lieux biologique du territoire communal

Phase 2

Définir les objectifs écologiques: état souhaité du réseau écologique de ma commune

- A. Établir la carte couvrante des régions écologiques homogènes
- B. Faire le diagnostic du réseau écologique dans chacune des régions homogènes
- C. Définir les objectifs écologiques liés à chacune des régions homogènes

↳ **Résultat:**

- La carte des régions écologiques homogènes est établie
- Le diagnostic du réseau est posé pour chacune des régions écologiques
- Les objectifs écologiques sont définis pour chacune des régions écologiques

Phase 3

Localiser les parcelles qui permettent d'agir

- A. Superposer les parcelles communales avec la carte couvrante des régions écologiques homogènes
- B. Attribuer un objectif écologique à chaque parcelle communale choisie
- C. Choisir les régions (sous-réseaux) puis les surfaces à améliorer

↳ **Résultat:** Les surfaces à améliorer sont choisies

Phase 4

Définir les mesures d'amélioration

- A. Établir le catalogue des mesures de mise en réseau
- B. Sélectionner les mesures de mise en réseau

↳ **Résultat:** Le catalogue des mesures et la sélection des mesures sont effectués

Phase 5

Mettre en œuvre les mesures choisies

Réalisation des mesures choisies

↳ **Résultat:** Le réseau écologique est amélioré et la biodiversité renforcée



La commune met régulièrement en œuvre de nouvelles mesures (selon le catalogue des mesures).

Contact: Secrétariat romand de Pro Natura, Philippe Steiner, coordinateur de projet, 024 423 35 65

Plus d'informations sur www.pronatura.ch/fr/commune-ouverte